



Crise sanitaire : tous unis face à l'épidémie

A lors que le nombre de nouveaux cas de Covid-19 signalés dans le monde a chuté de 16% à la mi-février selon l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), la situation reste malgré tout extrêmement fragile d'autant que la menace des nouveaux variants fait craindre un rebond de l'épidémie. A l'heure où nous écrivons ce dossier spécial, certains départements Français se retrouvent face à un confinement le week-end.

Pour enfin enrayer cette pandémie historique, la campagne de vaccination qui a débuté le 27 décembre 2020 continue de s'étendre, avec plus de 200 millions de doses désormais administrées à l'échelle planétaire. En France, après un départ chaotique et quelques montées de fièvre, le gouvernement tente de rattraper le retard accumulé. Au 2 mars, 2 967 937 personnes avaient reçu une dose du vaccin et 1 582 433 la deuxième dose soit un total de 3 670 000 injections depuis le 27 décembre 2020. Pour combien d'Entraiguois ?

Bien trop peu alors que le CCAS de la commune a été chargé par la préfecture d'effectuer au mois de janvier un recensement d'urgence des entraiguois âgés de plus de 75 ans souhaitant se faire vacciner. Il a été réalisé par appel téléphonique mais aussi et surtout en porte à porte par des élus et membres du CCAS. Au total, 575 personnes de plus de 75 ans ont été recensées. Parmi elles, 322 ont fait part de leur accord pour une future vaccination.

Bien trop peu du fait de l'inégalité d'accès à la vaccination : distance entre les centres de vaccination, pénurie de doses, fracture numérique... Le gouvernement a basé principalement sa stratégie vaccinale sur la prise de rendez-vous par Internet, accentuant ainsi l'éloignement des soins des personnes les plus précaires.

Bien trop peu alors que plus de 550 personnes de plus de 75 ans vivent à Entraigues et sont aujourd'hui dans l'expectative...

Malgré tout, il y a des signes d'espoir avec l'ouverture de la vaccination chez les médecins de ville et prochainement (en principe) les pharmaciens.

Petit tour d'horizon...

Vaccination COVID-19 : pour qui et quand ?

Le gouvernement a défini un protocole de déploiement des vaccins dont la phase 2 a débuté au mois de janvier avec la vaccination des plus de 75 ans.

Depuis le 6 février 2021 :

La vaccination a été ouverte à l'ensemble des professionnels de santé et du secteur médico-social, aux aides à domicile intervenant auprès de personnes vulnérables et aux pompiers quel que soit leur âge.

Depuis le 19 février 2021 :

La vaccination est ouverte aux personnes de 50 à 64 ans inclus à risque de formes graves de Covid-19, comme par exemple le diabète ou l'obésité, qui peuvent être vaccinées dans leurs structures de soins, notamment à l'hôpital. Depuis le 25 février 2021, elles peuvent se faire vacciner directement chez un médecin de ville. Enfin, depuis le 3 mars, les 65/74 ans atteints de comorbidités peuvent se faire vacciner.

Entre fin mars et la mi-avril au regard de l'approvisionnement en vaccins et du nombre de personnes de plus de 75 ans qui auront fait le choix de se faire vacciner, la vaccination sera ouverte aux personnes ayant entre 65 et 74 ans inclus.

Enfin, la cible sera élargie aux autres tranches de la population majeure. Le Gouvernement ambitionne de proposer la vaccination à tous les Français adultes d'ici la fin de l'été.



Le Maire, Guy Moureau a demandé à l'Agence Régionale de Santé de bien vouloir recevoir sa demande de constituer sur le territoire couvert par la MSP, un centre de vaccination pour lequel médecins, IDE et pharmaciens pourront continuer à œuvrer ensemble. A ce jour, l'ouverture d'un centre de vaccination

sur notre commune est à l'étude. En attendant, **les entraiguais doivent s'orienter vers les centres de vaccination suivants :**

- SOS Médecins LE PONTET : Boulevard Rose des Vents - Tél. 07 77 45 37 92

**- Centre de vaccination - MSP - SORGUES
Salle René Varoqui - Chemin de Lucette
84700 SORGUES - 04 23 10 06 90**

- Centre Hospitalier d'Avignon - 305, rue Raoul Follereau - 04 32 75 96 90

Attention, certains centres de vaccination ne proposent que la prise de rendez-vous par téléphone. Toutes les informations sur www.sante.fr



LES MÉDECINS LIBÉRAUX VOLONTAIRES VACCINENT UNE PARTIE DE LA POPULATION

En sus des centres de vaccination, les médecins libéraux volontaires participent à la vaccination pour enrayer l'épidémie de covid. Cependant, ils ne pourront vacciner qu'une tranche de la population parmi leur patientèle, avec un seul vaccin, AstraZeneca. Les personnes concernées sont les patients âgés de 50 à 74 ans avec pathologie. Si vous avez été testés positif, il est recommandé d'attendre trois mois avant de faire un vaccin. Chaque médecin a été doté, pour l'instant, d'un seul flacon, qui contient 10/11 doses et qui coûte environ 300 euros.

Paul Lefèbvre, médecin à Entraigues :



« Vacciner fait partie de mon rôle de médecin. Je connais mes patients, je suis à même d'apaiser leurs craintes issues des informations des médias et des réseaux sociaux. Je suis de ceux qui pensent que pour comprendre, il faut déjà apprendre. En matière scientifique, quand on a un problème à résoudre, on peut avoir dix façons de voir les choses. C'est comme ça que la science évolue. Quand les chercheurs trouvent quelque chose, ils font une publication qui part dans le monde entier via les revues scientifiques, de telle sorte que ces premiers résultats soient contrôlés, refaits dans différents laboratoires. Ce fonctionnement induit des résultats légèrement différents puisque les 100 personnes testées sont différentes.

Les vaccins ont pu être opérationnels rapidement parce qu'il y avait une urgence sanitaire mondiale et qu'on ne pouvait pas laisser mourir les gens. Mais, quand on n'a pas la culture médicale et les connaissances de base, on peut s'affoler, les informations parfois contradictoires peuvent avoir un effet anxiogène. Le seul qui peut avoir un semblant de connaissance, c'est le médecin généraliste malgré un niveau de connaissance bien inférieur aux chercheurs. Nous avons cet esprit et cette culture qui nous permet de garder les pieds sur terre pour orienter les gens. Il est néanmoins difficile d'avoir une démarche pour « convaincre » dans cette situation de vaccination parce que le mot « convaincre » sous-entend de s'engager sur l'avenir et être sûr que son dessein est le seul bon. Mais personne ne peut s'engager sur l'avenir. Nous ne savons pas tout, et les recherches continuent. Nous avons de la chance, nous sommes dans un pays très riche ».

Elsa Leclercq et Hélène Carrier, médecins au Pôle médical du Carré vert :

« La vaccination au cabinet était une évidence pour aider. A notre échelle, on peut avancer et faire beaucoup de choses. Il faut vacciner la population le plus rapidement possible. Il y a beaucoup d'informations sur l'efficacité et les effets secondaires du vaccin et c'est toujours compliqué à gérer auprès de

nos patients. Nous nous basons sur les écrits scientifiques publiés au fur et à mesure. Nous sommes donc plutôt confiants sur ce vaccin et son efficacité. Nous pouvons aider nos patients à faire la part des choses vis-à-vis de tout ce qu'ils entendent dans les médias pour fournir des informations plus fiables. Il y a tellement de messages anxiogènes qui circulent depuis un an que c'est difficile de rester serein.



Nous avons un flacon chacune. La suite dépendra de l'approvisionnement de la pharmacie et de la demande. On va s'adapter de semaine en semaine. Pour le moment, nous organisons deux demi-journées de vaccina-



tion pour lesquelles il nous reste des créneaux. Nous avons plus de patients éligibles que de doses de vaccin. Nous devons utiliser ces doses en moins de 48 heures. Il faut donc que les patients viennent la même demi-journée. Sur la tranche d'âge des patients éligibles, beaucoup travaillent encore, la logistique est compliquée.

Depuis Noël, on a passé un cap, les gens sont à bout : diminution des liens sociaux,

plus d'activités culturelles, plus de sorties ou de sport après le travail... ça devient long. Ils ont tenu, mais le ras-le-bol est général quels que soient les âges. Nous espérons que la vaccination va débloquent la situation et permettre de retrouver des activités plus normales. Il faut rester optimiste ».

Maison de santé :

Il est possible, pour les patients éligibles (personnes de 50 à 74 ans avec pa-

thologie), d'être vacciné à la Maison de Santé, cour des anciennes écoles. Pour cela, prendre rendez-vous sur Doctolib où tout est expliqué étape par étape. Les vaccinations sont effectuées par les Dr Masson, Chabert et Boudia sur des créneaux spécifiques.

VACCINATION À LA MAISON DE RETRAITE : UN REMÈDE À LA MOROSITÉ !

Nous le savons tous, nos anciens sont les plus exposés aux formes graves de la Covid-19 et les résidents à la maison de retraite d'Entraigues n'y échappent pas. Depuis un an, nos seniors vivent dans la crainte d'attraper le virus. Entre résignation et ras-le-bol, le cœur des anciens balance. Dans ces conditions, un seul remède à la morosité ambiante : la vaccination.



Alain Glorian, directeur de la maison de retraite répond à nos questions :

Quand la campagne de vaccination à la maison de retraite a-t-elle débutée et comment s'est-elle déroulée ?

La campagne de vaccination a débuté les 28 et 29 janvier 2021 sur impulsion de l'ARS DT84 qui nous a adressé un questionnaire dédié au nombre de vaccins qu'il convenait de délivrer. Cette campagne conduite sous la seule responsabilité de l'équipe soignante de l'établissement s'est déroulée sans grande difficulté, puisque peu ou pas d'effets indésirables ont été enregistrés sur cette première phase de vaccination (vaccin utilisé : Pfizer-BioNtech).

Avez-vous mis en place une organisation particulière ?

La première campagne de vaccination a nécessité la présence du Médecin Coordinateur, Jacques KACZMAREK, de l'infirmière coordinatrice, Cécile SABUCO ainsi que d'une infirmière de terrain mobilisée à cet effet. La salle de kinésithérapie a été réquisitionnée pour se faire et des chariots ont dû être préparés au préalable. L'ensemble des vaccinations a donné lieu à une traçabilité dématérialisée sur le site dédié de l'assurance maladie à travers l'identification professionnelle de notre médecin coordinateur.

Comment s'est faite la communication auprès des résidents et des familles ?

Préalablement au lancement de cette campagne de vaccination, une communication a été faite à travers notre boîte mail dédiée (infocovid-closdelagarance@sud-generations.fr), par laquelle nous avons adressé un bulletin de consentement éclairé à la famille à retourner à la structure, avant le début de la vaccination des résidents. Cette première campagne prenait en considération le fait que plus de 30 % des résidents touchés par le COVID lors de notre cluster du mois d'octobre, devaient attendre trois mois avant la première injection.

Combien de résidents ont pu être vaccinés ?

Sur la première cohorte de vaccins, et compte tenu des informations qui précèdent, 38 résidents et 9 salariés ont pu être vaccinés.

Avez-vous été accompagné pour cette campagne de vaccination ?

En dehors du cadre administratif réglementaire : date de vaccination, pharmacie en charge de la délivrance des vaccins et de la gestion des commandes, l'établissement a géré seul l'organisation de la vaccination de ses usagers.

En tant que directeur d'établissement, cette campagne de vaccination est-elle un soulagement pour vous, vos équipes ? Avez-vous un message à faire passer ?

Il convient en effet de considérer cette campagne de vaccination comme une porte de sortie de la crise sanitaire, même s'il faut rester extrêmement prudent quant à la mise en œuvre future d'un retour à une normalité qui ne pourra être que partielle dans un premier temps. C'est donc un soulagement pour mes équipes et moi-même que de pouvoir offrir à nos résidents cette vaccination, ou seules les familles opposantes à la vaccination porteront la responsabilité d'une possible contamination de leur parent. Il est toutefois regrettable de constater que la polémique entretenue par nos décideurs sur la possibilité d'obtenir 6 doses de vaccination contre 5 initialement prévues, n'ait pas été accompagnée d'une stratégie d'utilisation des doses restantes, au bénéfice de personnes fragiles. C'est donc sur une organisation interne que les vaccins complémentaires ont été attribués à des personnes âgées de la commune à travers le concours de médecins généralistes.



Depuis 1 an, une nouvelle infection s'est abattue sur le monde faisant plusieurs millions de morts, bloquant le système de santé de la plupart des pays occidentaux, jetant dans la précarité des milliers d'entre nous et surtout nous privant du fondement de notre vie d'humain : la vie sociale et les échanges entre nous.

L'année 2020 a été marquée par l'annonce quotidienne du nombre de morts, l'année 2021 a débuté avec la campagne vaccinale, le nombre de vaccinés et l'espoir fou que la vaccination pourra nous permettre de se rasseoir à la terrasse d'un bar ou d'un restaurant malgré l'émergence des variants.

Actuellement, 2 types de vaccins sont sur le marché :

- les vaccins à ARN m : Vaccin PFIZER BioNtech et vaccin Moderna
- les vaccins à support virologique (adénovirus) : vaccin ASTRA ZENECA



Nous avons rencontré Odile Bouchard, Médecin infectiologue et conseillère municipale qui nous parle des vaccins :

La mise sur le marché a été très rapide ?

En effet, la recherche vaccinale a débuté très vite en 2020 avec l'utilisation de supports déjà connus depuis de nombreuses années. Les financements massifs et rapides des états ainsi que la collaboration entre les diverses équipes de recherche ont accéléré la

mise en place de ces vaccins ; les procédures de contrôle ont été accélérées ce qui a permis une mise sur le marché rapide. Malgré tout, la mise sur le marché en EUROPE a été plus tardive parce que cette dernière a attendu l'ensemble des validations de contrôle des procédures. Cela a conduit à un achat plus tardif des doses (contrairement à ISRAËL et au ROYAUME UNI) Actuellement, la campagne est lancée. Notre pays a fait le choix de vacciner les personnes les plus à risque de forme grave et mortelle ainsi que le personnel soignant pour le garder "au front" pour soigner les gens.

Les vaccins sont-ils sûrs ?

Les 1^{ères} études effectuées sur plus de 30 000 volontaires aux USA montraient peu d'effets secondaires, la vaccination de plusieurs millions de personnes à ce jour confirme certes des effets secondaires mais très peu graves (douleurs au point d'injection, fièvre pendant 48 h, douleurs musculaires et articulaires...).

Les vaccins sont-ils efficaces ?

Entre 85 et 95% des personnes vaccinées développent une immunité protectrice 10 jours après la 2^e vaccination, en fonction du type de vaccin (le vaccin ASTRA ZENECA proté-

geant un peu moins les personnes âgées). Ce que l'on voit aussi depuis la dernière semaine de février, est une diminution du nombre de personnes hospitalisées de plus de 75 ans car la vaccination dans cette tranche de population étant importante commence à avoir son effet. Cette évolution confirme les résultats des études initiales et les résultats israéliens et britanniques. La vaccination a surtout comme effet la diminution de l'incidence des formes graves et mortelles.

Alors pourquoi l'incidence continue à augmenter ?

Le virus circule de façon importante notamment les nouveaux variants beaucoup plus contagieux même si pas plus graves et circulants moins dans la tranche d'âge des plus de 75 ans du fait de la vaccination, il circule plus dans la tranche d'âge des 50-75 ans d'autant que cette population a gardé en partie une vie sociale par le travail et la vie familiale. Ainsi, l'incidence dans cette tranche d'âge augmente nettement mais aussi le nombre d'hospitalisations et de décès. C'est pour cette raison que l'état demande une vaccination massive d'ici fin avril de cette tranche d'âge.

Pourquoi la campagne de vaccination n'est pas plus rapide en France contrairement à d'autres pays ?

La France, l'Europe ont décidé également de permettre l'accès au vaccin de façon équitable notamment l'accès aux vaccins des pays pauvres. En effet la précarité favorise la diffusion du virus, même au sein de notre pays ce virus touche les précaires. La situation de Mayotte est un bon exemple, saturation du

système de santé à Mayotte, transfert sur l'île de la Réunion qui a son tour a un système de santé saturé malgré la multiplication par 3 du nombre de lits de réanimation et dès ce jour transfert de la Réunion sur les hôpitaux de la Nouvelle Aquitaine. Nous devons répartir les doses de vaccins entre toutes les po-

pulations et tous les peuples. L'objectif actuel étant de vacciner tous les plus de 50 ans d'ici mi-mai.

Nous arriverons à faire face en acceptant de se protéger chacun, de protéger son entourage mais aussi l'ensemble de la population afin de limiter la circulation de ce virus. En-



semble, nous pouvons lutter contre ce virus et ensemble nous retournerons cet été dans les bars, les restaurants, les théâtres, les cinémas, refaire la fête entre amis si nous respectons les gestes barrières, portons le masque et allons dès que c'est possible nous faire vacciner.

Se faire vacciner, c'est lutter contre le virus, lutter contre l'installation de la précarité et de la morosité ambiante.

Se faire vacciner, c'est aider au retour d'une vie riche d'échanges indispensables à notre équilibre.

Faites-vous vacciner.

INTERVIEW DU COLLECTIF DES INFIRMIERS ET PHARMACIENS D'ENTRAIGUES/ALTHEN



« Ce projet de centre de dépistage a été monté par notre collectif dans le but d'apporter notre contribution dans la lutte contre la propagation de cette pandémie en tentant de rompre au plus vite les chances de contamination.

Ce fut une expérience enrichissante tant sur le plan humain que professionnel même si

cela nous a demandé beaucoup de travail en plus sur nos journées qui sont déjà bien remplies, mais nous sommes fiers de ce que nous avons accompli. Nous avons eu une vraie cohésion entre tous les professionnels de santé en activité mais aussi avec ceux à la retraite qui sont venus nous aider bénévolement.

Evidemment que ce projet a pu aboutir grâce à la municipalité qui nous a mis à notre disposition les locaux, le matériel et les agents municipaux ainsi que Mr Nemer (chargé de mission santé de la Mairie) qui a assuré son rôle de coordinateur ainsi que toutes les démarches administratives. Enfin un petit point négatif avec la présence de quelques personnes exigeantes et pas très agréables au moment de la prise de RDV »

LE CHIFFRE : 460 tests antigéniques ont été effectués entre le 23 novembre 2020 et le 22 janvier 2021

Les membres du collectif des infirmiers et pharmaciens d'Entraigues/Althen :

Joëlle Vayssière – Laurence Fally – Michel Frédéric – Véronique Roméro – Valérie Odiho – Bertrand Alric – Nadine Lepretre – Vanessa Attias – Audrey Rosano – Claude Gardia (pharmacie du Béal) – Pharmacie Delecourt (Le Plan) – Christelle Bertrand – Christel Vacher – Manu Martinez – Serge Sayeg

On les remercie

Si les professionnels de santé (médecins et infirmiers libéraux), sont en partie indemnisés par l'Etat pour leur mission au centre de vaccination, ils méritent un coup de chapeau. Du 23 novembre 2020 au 22 janvier 2021, ils ont travaillé d'arrache-pied dans une salle mise à disposition par la mairie et située cour des anciennes écoles. Durant 2 mois, ce centre de dépistage a été tenu par les différents cabinets infirmiers d'Entraigues (3 cabinets) et Althen (2 cabinets) pour faire du dépistage massif, avec l'aide des pharmaciens. Ce centre de dépistage a été mis en place avec l'autorisation de l'Agence Régionale de Santé et dans le respect du protocole établi par l'ARS.

A noter que la Maison de santé pluriprofessionnelle a été partie prenante de cette action en fédérant les professionnels de santé du territoire. Au total, 460 tests antigéniques ont été effectués. En plus de la mise à disposition et de l'entretien des locaux, la commune a géré la partie administrative.

« Nous pouvons être très satisfaits de cette organisation qui rentre tout à fait dans le cadre du Projet de santé de la MSP et remercier les professionnels de santé qui y ont pris part. La coordination a permis que l'ensemble des pharmaciens et cabinets IDE du territoire y prennent part. Sans les professionnels de santé de notre commune, sans leur engagement et leur professionnalisme au service des entraiguais, nous aurions rencontré les plus grandes difficultés à mettre en place une telle organisation », expliquait le Maire Guy Moureau lors du conseil municipal du 28 janvier dernier.

La ville tient donc à remercier l'ensemble des professionnels de santé de la commune. Ils s'ajoutent à ceux qui, au sein des hôpitaux et notamment dans les services concernés par l'épidémie (urgence, réanimation, cardiologie, pneumologie...) s'investissent depuis le début de la crise.